

AUVERGNE > SAINT-NECTAIRE 17/09/13 - 05H51

## Soupçonnée de vols de bijoux dans une maison de retraite : l'auxiliaire de vie est relaxée



Deux bagues et deux paires de boucles d'oreille ont été soutirées à trois vieilles dames dans leur chambre de la maison de retraite. Une auxiliaire de vie vient d'être relaxée.

« Elle m'a dit : "Enlevez vos bagues". Et elle m'a retiré deux bagues des

*Une personne qui se présente comme une employée de la maison de retraite a dépouillé de leurs bijoux trois vieilles dames. Le tribunal vient de relaxer une auxiliaire de vie soupçonnée des vols. ?Crédit photo : Bruno BARLIER*

doigts. J'ai refusé d'enlever mon alliance. »

Nous sommes le soir, début octobre 2012, dans la maison de retraite de Saint-Nectaire. Alice, 80 ans, est seule dans sa chambre avec une femme qu'elle désignera ensuite comme « une employée de la maison de retraite. Une qui n'est pas restée longtemps ».

Suzanne, 101 ans, et une autre pensionnaire, 86 ans, atteinte de la maladie d'Alzheimer, ont reçu la même visite. Cette fois-là, leurs boucles d'oreille ont disparu.

Des faits « ignobles »

Les soupçons s'orientent vers une jeune femme de 28 ans qui a effectué un remplacement de quinze jours, à cette période, à la maison de retraite. Elle nie être l'auteur de ces vols. Mais Alice la reconnaît sur une photo que lui montrent les gendarmes.

La jeune femme a comparu, lundi, devant le tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand. Les faits sont « ignobles » lance Nathalie Maurice, le procureur de la République.

Sous le flot des questions, la prévenue reste calme et continue de nier.

Mère célibataire d'un enfant de 3 ans, retournée vivre chez ses parents, elle ne prétend pas que l'octogénaire ment. Juste que ce n'est pas elle. « Jamais je n'aurais pu faire ça. Depuis le début de ma carrière, je n'ai jamais eu ce genre de soucis. J'ai travaillé cinq ans en psychiatrie... Non, je ne pourrais pas faire ça. »

La représentante du ministère public regrette ce « déni » : « Si au moins elle invoquait un état de

détresse... » Elle requiert une condamnation à quatre mois de prison avec sursis.

Pour la défense, Me Cédric Bru est bref sur le fond. « J'aurais apprécié que les gendarmes soumettent plusieurs photos à la dame âgée et non pas une seule... de ma cliente. C'est tout ce qui la met en cause. Rien d'autre ». Il plaide la relaxe. Que lui accorde le tribunal.

Cécile Bergougnoux

PUY-DE-DOME

AUVERGNE

France / Monde

Issoire 16/09/2013 - 21:02 Permanence de l'Association des accidentés de la vie, le 21 septembre

Volvic 16/09/2013 - 20:17 Le projet d'aménagement du bourg a été présenté



Clermont-Ferrand 16/09/2013 - 19:42 Le futur incinérateur est entré ce lundi en phase de test

Issoire 16/09/2013 - 19:33 Cambriolages en baisse, agressions en hausse

Sauvagnat 16/09/2013 - 19:33 Initiation vendredi à l'usage d'un défibrillateur

Clermont-Ferrand 16/09/2013 - 19:14 Alteris a remplacé l'Arpej et l'AGESSEM dans le secteur medico-social puydômois

Chargement en cours...

Recevoir les alertes infos

Issoire 16/09/2013 - 21:02 Permanence de l'Association des accidentés de la vie, le 21 septembre

Volvic 16/09/2013 - 20:17 Le projet d'aménagement du bourg a été présenté



Clermont-Ferrand 16/09/2013 - 19:42 Le futur incinérateur est entré ce lundi en phase de test

Issoire 16/09/2013 - 19:33 Cambriolages en baisse, agressions en hausse

Sauvagnat 16/09/2013 - 19:33 Initiation vendredi à l'usage d'un défibrillateur



Aurillac 16/09/2013 - 19:30 Basket : Le Tournoi Demaison au BAAG

Chargement en cours...

Recevoir les alertes infos



International 17/09/2013 - 07:13 Bangladesh: un haut dirigeant islamiste condamné à mort



Politique 17/09/2013 - 07:06 Participation au gouvernement: Duflot se place "dans la durée"



National 17/09/2013 - 07:01 Air Caraïbes: suspects relâchés après une alerte à la bombe



National 17/09/2013 - 06:49 Début du procès de la tentative d'assassinat de l'ex-avocat Karim Aïnouche

Recevoir les alertes infos